

## N°33 : A quoi servent les services publics en Europe ?

Par Alain Toledo, Paris 8

*Niveau : Conseillé Lycéens*

*L'Europe s'est construite à travers le marché (son premier nom était le marché commun). Aujourd'hui la conscience de services publics forts pour exprimer la solidarité entre les différents peuples commence à se faire sentir. Toutefois chaque pays a des traditions différentes et les forces du libéralisme sont fortes. Comment construire des services publics répondant aux besoins des peuples d'Europe ? Voilà un beau défi pour les dix ans qui viennent.*

Mr De Toledo, économiste, membre du Laboratoire d'Economie Dionysien (LED) dirige une équipe de recherche sur le thème des services publics et de la construction européenne. Il s'agit, entre autre, de remettre en cause le schéma classique de services publics à la française. En effet, il paraît pertinent de comprendre ce qui se passe dans d'autres pays pour évaluer en quoi la construction européenne est compatible ou non avec les services publics et, comment faire pour la rendre compatible. Dès 1986, l'Acte unique de construction européenne a généré un mouvement de libéralisation progressive des services publics -ou services d'intérêt économique général dans le jargon européen- qui a entraîné la surimposition d'un nouveau cadre juridique, en France et dans les autres pays d'Europe. La construction des futurs services publics européens passe donc par une analyse des modèles des différents pays.

En raison de la diversité des disciplines concernées par un tel thème d'étude, l'équipe de recherche qui travaille sur ce sujet est pluridisciplinaire, formée d'économistes, de politologues, etc.

L'analyse des modèles s'est principalement centrée autour des pays constituant le noyau historique de la construction européenne. Le modèle anglais a lui aussi été étudié en raison de ses spécificités. Un réseau de chercheurs au niveau européen a été développé par le biais notamment de séminaires dans différents pays d'Europe et d'un colloque, organisé à l'Université Paris 8 sur le thème de la régulation des services publics en Europe.

Ainsi, cette équipe de recherche conduit deux types de recherche :

- fondamentale sur le concept de régulation
- appliquée sur des domaines concrets : l'eau, l'électricité, etc.

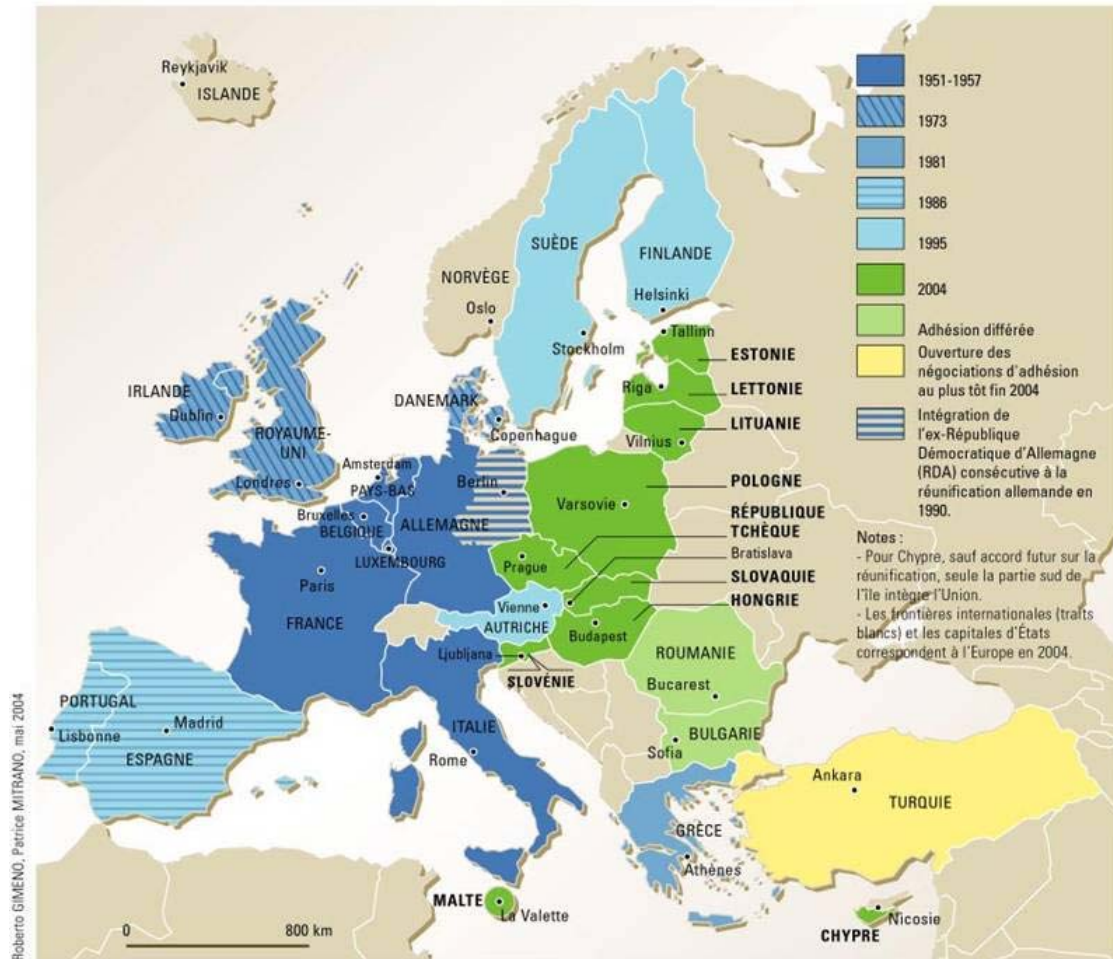
Plus généralement, ce thème des services publics renvoie au mouvement de libéralisation et de régulation de l'économie ainsi qu'à la construction européenne (le oui et le non au traité établissant une Constitution européenne par exemple). Il permet alors divers élargissements et discussions... Aux avis très polémiques souvent mis en avant sur le sujet, se distingue une autre approche plus réfléchie, favorable aux services publics et à la construction européenne.

Cette mini-conférence s'adresse à tous les publics scolaires, elle s'avère particulièrement adaptée pour les classes de lycée.

### **Pour aller plus loin:**

- Pierre Bauby, Henri Coing, Alain de Toledo, Collectif (2007) « Pour une régulation démocratique. Les services publics en Europe ». Publisud

## La construction européenne (1951-2004)



Source : Mr Allouche, professeur d'Histoire Géographie, page personnelle sur Internet

<http://pagesperso-orange.fr/elie.allouche/biblioRF/siteCours/UnionEuropeenne.htm>